

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 FEVRIER 2019**

**Le 13 février deux mille dix-neuf, à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Michel MAGENDIE, Maire de GABASTON.**

**Etaient présents :** MM Michel MAGENDIE, Claude LAMY-MASCAROU, Guy BITAILLOU, Thierry LADEVEZE, Alain CANO, Pascal DUMARTIN, Didier LEBLOND, Pierre-Alexandre CAZENAVE, Mmes Pascale BESTI, Marie LARROUTUDE, Elisabeth POUTS, Jacqueline PARFAIT-SINSAU.

**Excusée :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Mme Jacqueline PARFAIT-SINSAU.

La séance est ouverte à 20h35.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une question faisant l'objet d'une délibération sera rajoutée à l'ordre du jour à la demande de la commission animation. Aucun membre ne s'y oppose.

**1 – demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2019:**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que plusieurs projets sont prévus sur l'année 2019 et propose les devis retenus pour :

- l'équipement numérique de l'école pour un montant prévisionnel de : 3448,00 €
- le remplacement de menuiseries à l'école primaire pour un montant prévisionnel de : 5614,80 €
- la rénovation de la toiture de la salle des fêtes pour un montant prévisionnel de : 14101,80 €
- l'aménagement de la place centre bourg pour un montant prévisionnel de : 34550,00 €

Monsieur le Maire informe que cette volonté entraîne un effort financier important de la part de la commune. Il est donc indispensable de rechercher tous les concours financiers possibles pour cette opération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

S'ENGAGE à réaliser les travaux et à prendre en charge les frais non couverts par les subventions sollicitées par cette opération,

SOLLICITE une aide financière au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2019,

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches à cet effet.

**2 – demande de subvention auprès de l'ONAC:**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de déplacement du Monument aux Morts pour un montant prévisionnel global de 3.503,00 €.

Il est donc indispensable de rechercher tous les concours financiers possibles pour cette opération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

S'ENGAGE à réaliser les travaux et à prendre en charge les frais non couverts par les subventions sollicitées par cette opération,

SOLLICITE une aide financière auprès de l'ONAC,

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches à cet effet.

### **3 – tarif location salle Ménusé à la demi-journée :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dorénavant plusieurs personnes souhaiteraient louer la salle Ménusé à la demi-journée mais qu'aucun tarif n'avait été décidé auparavant.

Il propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif à facturer et rappelle les conditions de locations fixées par délibération du 11 décembre 2017.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de fixer le tarif de location de la **Salle Ménusé à 25 €** la demi-journée pour les habitants de Gabaston

### **Questions diverses :**

#### **✚ Défibrillateurs :**

Un devis bien moins cher est arrivé mais des renseignements complémentaires vont être pris notamment en ce qui concerne les références.

#### **✚ Projet RPI :**

Plusieurs solutions nous sont proposées par l'inspection d'académie. A ce jour, aucune décision n'est prise.

#### **✚ Associations :**

Un décompte des photocopies réalisées par les associations va être fait afin de se rendre compte du coût que cela représente pour la commune.

#### **✚ Subvention USEP :**

La directrice de l'école a demandé si nous pouvions participer en donnant une subvention à l'USEP qui permet l'achat de matériel qui serait mis à disposition de l'école via une adhésion.

#### **✚ Assurance périscolaire :**

Suite à un incident sur le temps périscolaire, il a été utile de rappeler en conseil d'école que lorsqu'un incident se produit entre deux enfants, ce n'est pas l'assurance de la Mairie qui rentre en ligne de compte mais celle des parents des enfants concernés.

#### **✚ Presbytère :**

Les documents concernant la Mairie seront prêts d'ici 15 jours chez le notaire. Ils sont en attente des documents des futurs acheteurs.

#### **✚ Grand débat national :**

Un grand débat national est prévu à Morlaàs le 16 février 2019. L'affiche est à l'entrée de la Mairie.

 **Vente de terrains communaux :**

Il va falloir déterminer prochainement les prix des terrains communaux qui seront mis à la vente.

 **Travaux bâtiments communaux :**

Une déclaration de travaux va être faite afin de réaliser les travaux dans les bâtiments communaux (peintures, mise aux normes...).

 **Travaux voirie :**

La deuxième tranche du chantier est en cours.

 **Vente de bois :**

La vente de bois de cette année va nous permettre une facturation de 480 €.

 **Site internet :**

Une formation d'une demi-journée va avoir lieu prochainement avec Mme CECI afin de pouvoir mettre en ligne sur le site des informations.

 **Cabane à livres :**

Une demande a été faite afin de voir si la commune pouvait installer une cabane à livres.

 **Stockage de cailloux :**

Les cailloux vont être entreposés si possible au plus près du parking du stade de foot afin de combler les trous.

 **Recensement :**

Le recensement se termine le 16 février 2019. Il reste encore quelques administrés dont nous n'avons pas eu le retour de l'INSEE. Les élus sont sollicités afin de les relancer également de leur côté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h34.